## Les légendes maçonniques

S

## — L'HISTOIRE DE LA FRANC-MAÇONNERIE DANS LES CONSTITUTIONS D'ANDERSON (1723)

Anderson, dans ses célèbres Constitutions (texte fondateur de la Franc-maçonnerie moderne), n'y fait référence que d'une manière ambiguë ou plutôt, à cette époque où l'on ne pouvait écrire n'importe quoi sous peine de recevoir les foudres des autorités religieuses et temporelles, il nous faut lire entre les lignes :

À la fin de son « histoire », il fait allusion aux nombreux et surprenants édifices romains que l'on trouve en Grande-Bretagne et ajoute :

« Il faudrait de nombreux gros volumes pour rassembler les nombreux et splendides exemples de la puissante influence de la Maçonnerie depuis la création [l'histoire de la Maçonnerie pour Anderson remonte à Adam – voir le Cahier n° 3, *Brève histoire de la Franc-maçonnerie*], à toute époque et dans chaque Nation... Nous devons en conclure qu'aucun Art n'a jamais été aussi encouragé que celui-ci, car véritablement aucun n'est aussi utile à l'humanité.

De plus, s'il était utile, on pourrait montrer que les sociétés ou ordres de CHEVALIERS *militaires*, tout comme celles de *religieux*, ont au cours des temps emprunté à cette ancienne *Fraternité* un grand nombre d'usages solennels, car aucun d'eux ne fut mieux institué, plus décemment installé ou n'observa d'une façon plus sacrée ses *Lois* et *Obligations* que ne l'ont fait les *Maçons* acceptés [les maçons spéculatifs, ceux

qui n'étaient pas artisans, mais qui étaient « acceptés »parmi les maçons opératifs], qui, à toute époque et dans tous les pays, ont maintenu et propagé leur activité dans leur voie particulière que même les plus habiles et les plus savants ne peuvent pénétrer, bien qu'ils l'aient souvent tenté, tandis qu'ils se connaissent et s'aiment les uns et les autres, même sans le secours de la parole ou quand leurs langues sont différentes¹. »

Que doit-on comprendre?

D'après Anderson, les ordres de chevaliers militaires et religieux (essentiellement les trois ordres prestigieux : Les Templiers ou Chevaliers du Temple de Jérusalem ; les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem qui devinrent plus tard Chevaliers de Rhodes puis Chevaliers de Malte mais que l'on mentionne généralement sous le nom d'Hospitaliers et les Chevaliers Teutoniques²) ont reçu de l'antique Maçonnerie, remontant à Adam et passée par la longue chaîne de transmission des initiés constructeurs, leur savoir intellectuel

<sup>1.</sup> Les mots en majuscules et en italique sont dans le texte d'Anderson.

<sup>2.</sup> Les **Chevaliers Teutoniques** (*Deutsche Ritter*) forment le troisième grand ordre de chevalerie religieuse et militaire issu des croisades. Fondé en **1128** à Jérusalem, cet ordre était initialement un ordre hospitalier voué au soulagement des croisés malades ou blessés. Les premiers membres portaient le titre de Frères de Sainte-Marie. Réorganisé en ordre militaire en **1190**, au siège de Saint-Jean-d'Acre, par l'empereur Frédéric de Souabe, l'ordre eut dès lors son siège à Saint-Jean-d'Acre. Les nouveaux chevaliers étaient soumis, pour les devoirs de charité, à la règle des Hospitaliers et, pour la discipline militaire, à celle des Templiers. L'Ordre prit toute sa puissance avec l'empereur Frédéric II de Hohenzollern.

À la fin des croisades, l'Ordre vint s'établir en Europe où il acquit de vastes possessions en Allemagne, en Italie, en Hongrie, en Transylvanie, et fut mis au rang des puissances européennes. Son histoire se confond dès lors avec celle de la Prusse et des pays riverains du sud-est de la Baltique.

En fait, les trois grands ordres de la chevalerie religieuse et militaire ont tous été fondés au début du XII<sup>e</sup> siècle sur une courte période de quinze ans, entre 1113 et 1128. Ce sont des moines soldats. Ils font vœu de chasteté, pauvreté et obéissance, auquel est associé l'usage des armes pour garantir la sécurité des Occidentaux se rendant à Jérusalem.

et leurs connaissances initiatiques ainsi que les lois morales en découlant.

Ils en gardèrent le dépôt précieux, le mirent en œuvre, l'adaptèrent à leur époque et à leur culture.

Autrement dit, ces chevaliers, essentiellement les Hospitaliers, les Templiers et les Teutoniques, étaient francs-maçons, et, grâce à leurs contacts divers en Orient, ils permirent à la Franc-maçonnerie de s'enrichir spirituellement et intellectuellement. Puis, à leur tour, ils transmirent le précieux dépôt de l'Art royal (la Franc-maçonnerie) à ceux qui en étaient jugés dignes, sans que les profanes, qui ne l'étaient pas, puissent y accéder, malgré toute leur habileté.

On remarquera aussi au passage que, pour Anderson, dès qu'apparaît un beau monument, il ne peut qu'être l'œuvre de francs-maçons...

## — LE TÉMOIGNAGE DE RAMSAY, 1736 ET 1737. LE RÔLE DES HOSPITALIERS

Treize ans plus tard, en France, le chevalier de Ramsay (1686-1743), célèbre franc-maçon³, tente, dans deux discours auxquels de nombreux maçons se référeront par la suite, une brève analyse historique montrant comment la Franc-maçonnerie se relie aux premiers ordres chevaleresques et aux croisades : **les chevaliers croisés s'unirent aux Hospitaliers** pour redonner vie à la Franc-maçonnerie qui ne s'appelait pas encore ainsi. Après les désastres des croisades et la perte des États latins, le roi d'Angleterre fit venir dans son pays tous les chevaliers appartenant à la « société », les prit sous sa protection. La société prit alors le nom de Franc-maçonnerie et le roi en devint le Grand Maître. Mais voici les discours :

<sup>3.</sup> André Michel de Ramsay est né en 1686 à Ayr en Écosse, d'une noble et grande famille. Il se fit catholique sous l'influence de Fénelon. Il fut reçu membre de la Royal Society.